



A.FR.AV

Association FRancophonie AVenir

Objet : Recours gracieux envoyé par lettre recommandée avec accusé de réception numéro 1A 196 220 2908 5, pour demander à Monsieur le Maire de Nîmes de faire mettre en conformité avec la loi n° 94-665 relative à l'emploi de la langue française en France, l'affichage pratiqué par le Muséum d'histoire naturelle de Nîmes.

Mairie de Nîmes
À l'attention de Monsieur le Maire,
M. Jean-Paul Fournier
1 place de l'Hôtel-de-Ville
30033 Nîmes Cedex 9

Manduel, le 6 juillet 2023



Monsieur le Maire,

Je vous adresse cette lettre parce qu'un de nos adhérents, en se promenant sur le boulevard Amiral Courbet à Nîmes, a constaté sur un panneau placé à la Galerie Jules Salles, une inscription écrite en bilingue français-anglais (voir pour preuve la photo ci-contre et les photos au verso de cette lettre).

Il m'a prié aussitôt de vous rappeler l'article 4 de la loi n° 94-665, dite loi Toubon :

« Lorsque des inscriptions (...) apposées (...) par des personnes morales de droit public ou des personnes privées exerçant une mission de service public font l'objet de traductions, celles-ci sont au moins au nombre de deux. [...] ».

Cet affichage bilingue est donc illégal au regard de la loi.

Ainsi, fort de la remarque de notre adhérent, et puisque ce musée dépend de la ville de Nîmes, j'ai l'honneur par la présente lettre de vous demander de bien vouloir faire le nécessaire auprès des responsables de ce musée afin qu'ils abandonnent cet affichage bilingue, soit par un affichage unilingue français, soit, dans le respect de l'article 4 de la loi Toubon, par un affichage plurilingue en adjoignant au français **EN AU MOINS DEUX LANGUES ÉTRANGÈRES.**

Dans l'attente d'une réponse à cette lettre qui me confirmera - pour éviter d'aller en justice - que vous avez pris des dispositions afin que l'affichage bilingue disparaisse du Muséum d'histoire naturelle de Nîmes pour le panneau incriminé, pour les panneaux à venir, ainsi que pour tout affichage bilingue qui pourrait se trouver à l'intérieur même du musée, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Régis Ravat,
Président de l'A.FR.AV

Affichage bilingue illicite pratiqué par le Muséum d'histoire naturelle de Nîmes (juin 2023)

Exposition réalisée par l'Institut Pasteur - Musée Pasteur
à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Louis Pasteur.

Collections du Muséum d'Histoire naturelle de Nîmes

Direction : Jean-François Chambon
Chef de projet : Kadidia Siméon
Rédaction : Sandra Legout ; Erik Orsenna ; Annick Perrot, Maxime Schwartz
Équipe projet : Hervé Bichot ; Patricia Cardin ; Stéphanie Colin ; Aurélien Courtillet ; Michaël Davy ; Thomas Dufflot ;
Sylvie Fouché ; Sandrine Gouquet ; Juliette Hardy ; Florence Parcie de Ser ; Chantal Pilieger
Conception graphique : Tom & Fred
© Institut Pasteur / Musée Pasteur - 2022
© Dessin du label 200 ans réalisé par l'artiste Fabrice Hyber.

Pour accéder à l'exposition,
merci de prendre un ticket
à la billetterie du Muséum
(à 30 mètres →)

To access the exhibition, please take a ticket
at the Museum ticket office (30 meters →)

13 Boulevard Amiral Courbet
Du mardi au vendredi : 10h - 18h
Samedi et dimanche : 10h - 18h30
04 66 76 73 45 - www.nimes.fr

INSTITUT PASTEUR

MDN Musées de Nîmes

Muséum d'Histoire Naturelle

BIODIVER' CITÉ

L'Odyssée nîmoise

Exposition
du 20 mai au
6 novembre 2022
Galerie Jules Salles

Welcome to our international visitors !
Please ask for the English translation
at the reception desk
to fully enjoy this exhibition.

Pour accéder à l'exposition,
merci de prendre un ticket
à la billetterie du Muséum
(à 30 mètres →)

To access the exhibition, please take a ticket
at the Museum ticket office (30 meters →)

MDN Musées de Nîmes

Muséum d'Histoire Naturelle

Affichage bilingue illicite
pratiqué par le
Muséum d'histoire naturelle
de Nîmes (juin 2022)